blent le rez-de-chaussée ; l'appartement occupé par le fils de la duchesse, M. Philippe Ferrari, lui sera réservé et les demoiselles de compagnie de Mme de Galliera seront également logées dans les annexes.

Toutes les difficultés sont donc aplanies désormais.

Quant aux 12 millions légués à l'impératrice Victoria, ce legs est tellement chargé d'obligations, de parts et de rentes à servir, qu'on ignore encore s'il ne sera pas plus onéreux que profitable.

En tout cas, l'impératrice attendra, pour se prononcer, de connaître l'importance de ses charges et obligations.

Double assassinat. Deux femmes décapitées

Milan, 23 decembre. — Un crime épouvantable vient de jeter la consternation à Plaisance.

Deux femmes, les nommées Giuseppa Cassi, âgée de 70 ans, et Angiolina Cognani, qui habitaient une petite maison isolée de la ville, ont été trouvées assassinées. La première avait la tête coupée, celle de l'autre ne tenait plus que par des lambeaux de peau. La maison était bouleversée. Les assassins, qui sont activement recherchés, ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont pu emporter.

La revision

Paris, 23 décembre. — La *République française* parlant de l'intention qu'on prête à M. Floquet de faire venir le débat sur la revision avant la loi électorale, se refuse à le croire.

Ce serait, de la part de M. Floquet, une déloyauté dont elle le croit incapable.

Une gravure interdite

Paris, 23 décembre. — On lit dans l'*Autorité* :

«M. Floquet a fait interdire l'affichage et la vente du dernier numéro du *Pilori*, intitulé : « Le petit Noël.»

» Sous le manteau d'une cheminée, MM. Carnot, Floquet et Ferry ont déposé l'un une urne électorale, l'autre son chapeau, le troisième une boîte à thé tonkinois.

» Au moment où ils viennent voir quels cadeaux Noël a bien pu leur apporter, ils aperçoivent trois Boulanger sortant, la main sur la poignée du sabre; ils reculent épouvantés et sous le coup de l'émotion, le nez du Tonkinois éclate au feu d'artifice.»

La convention de Suez

Constantinople, 23 décembre. — Les ratifications de la convention de Suez ont été échangées hier sans incidents.

Les évènements de Serbie

Vienne, 23 décembre. — Le roi Milan aurait avisé le gouvernement autrichien de son intention d'abdiquer en faveur de son fils.

On affirme qu'un complot a été formé par les Serbes résidant à Zemblin contre le roi Milan.

Le ministre de la guerre serbe, venu à Vienne sollicité l'intervention de l'Autriche, aurait éprouvé un refus, cette intervention devant constituer un *casus belli* entre l'Autriche et la Russie.

D'autre part, on mande de Budapesth, que le roi Milan, en présence du refus de l'Autriche, serait disposé à entrer en pourparlers avec la Russie et à signer un traité d'alliance.

Dans ce cas, il constituerait un cabinet avec les membres de la coalition radicale-libérale.

L'anarchiste Troppmann

Stuttgard, 23 décembre. — L'anarchiste Troppmann, auquel on avait attribué un projet d'attentat contre l'empereur Guillaume, vient d'être remis en liberté, au grand étonnement général.

Les gens bien renseignés disent que le prétendu anarchiste Troppmann n'est qu'un agent secret de M. Krueger.

Son arrestation n'était qu'une comédie arrangée d'avance pour impressionner l'empereur lors de son voyage à Munich.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

MARCHÉS A TERME

Il n'y a pas eu de Bourse aujourd'hui pour le terme à Roubaix-Tourcoing et à Anvers.

LA LAINE

Importations et exportations de l'Angleterre pendant les onze premiers mois de 1887 et 1888.

D'après les statistiques du *Board of Trade* la laine a donné lieu, pendant les onze premiers mois des années 1887 et 1888, au mouvement suivant :

IMPORTATIONS

	Quantités livres 1887	Quantités livres 1888	Valeur liv. st. 1887	Valeur liv. st. 1888
Lain. brutes				
Europe . .	50.310.939	50.173.196	1.341.611	1.771.836
Poses. ang. du sud de l'Afrique.	57.384.569	71 803 046	2.587 007	2 975.321
Indes .	31.163.843	32.317.014	941.715	9-7.359
Australie .	361.769.438	401.463.122	16.167.747	17.173 932
Aut. contr.	28 820 617	27.840 666	831.357	871.220
Total .	529 474.581	583 595 034	22 519 497	23.721.175
Alpagas.	4.473 474	5.873.178	202.513	161.380
Poils de ch.	16.823.978	19.321.161	775.191	8 4.669
Chif. de lai.	64 588.169	65 853.780	808 638	814 077

EXPORTATIONS

	Quantités livres 1887	Quantités livres 1888	Valeur liv. st. 1887	Valeur liv. st. 1888
Laines filées				
Russie . .	1.269 800	1.431.600	134 592	145.447
Suè.,Norw.	1.943 400	2 571.000	112.357	218 563
Danemarck	1.187.300	1.409.300	110.297	127.186
Allemagne.	17.394 900	18.466.500	1 618.143	1.753.351
Hollande .	3.959.600	8.068.300	384.750	748.035
Belgique .	1.433.600	1.542.300	145.046	153 074
France .	2.668 700	2.659.900	285.149	254.184
Etats-Unis.	1.031.800	999 400	1.7.4.1	108.650
Aut. contr.	1.897.895	1.953.800	230 917	204 614
Total .	35.679.400	39.094 300	3.621.952	3.703.194

Laines

Buenos Ayres, 21 décembre.

Agio sur l'or 41 85 0/0.

Cours des peignés sur les places de Roubaix-Tourcoing

(Communiqués par M. Henri Grau, courtier-juré)

Tourcoing, 24 décembre.

Australie. — Qualité prima supérieure fabrique, 6.40 à 6.60; prima courante, 5.70 à 6.15 ; qualité secondaire courante, 5.40 à 5.69; inférieures et bonneterie, 5.10 à 5.40. Cinq centimes de baisse sur tous genres.

Buenos Ayres. — Qualité prima supérieure fabrique, 5.50 à 5.60; prima courante, 5.40 à 5.50; secondaire et prima bonneterie, 5.15 à 5.30; inférieure, ventres et morceaux, 4.90 à 5. Cinq à dix centimes de baisse sur tous genres.

Les prix cotés sont les cours moyens, pouvant varier d'une valeur de dix centimes, selon qualité et valeur du peignage.

Marché du disponible sans animation mais plus ferme que le marché du terme.

Marché du terme faible sur le type 1 et baisse de 10 centimes sur le type 2 sur semaine précédente.

Marseille, 22 décembre.

Les avis du Nord et d'Angleterre marquent une situation en baisse : d'autre part, la fin de l'année ralentit inévitablement les transactions, ce qui a réduit cette semaine le chiffre des affaires traitées.

Nous notons : des Khorassan B I.65, B M 1.25, G C 1.20 ; des Alep lavée B 1.90, B2 1.50, pelade B 1.50 ; des Benghazi 0.75 à 0.77 1/2 ; des Sousses 0.85 ; des Sfax et Gabès 0.75 ; des Madhie 0.75 ; des Espagne B 1.02 1/2. Stock : 17.627 b.

Reims, 22 décembre.

(*De notre correspondant particulier.*)

La faiblesse qui s'était manifestée la semaine dernière ne s'est pas accru ainsi que nous le supposions, les prix se sont bien maintenus et la vente a encore été très active. Le gros des rentrées des laines de Londres a lieu en ce moment aussi, avons-nous un choix assez sérieux auquel nous n'étions plus habitué depuis 3 mois.

Voici les prix de vente : trame 110, 5.60/70 ; id. 120, 5.90/6 ; id. 130, 6.15/25 ; id. 140, 6.50/60 ; chaine 80, 6.25 qualité courante ; chaine 80, 6.50 qualité supérieure.

Blousses. — Le négoce enlève toujours rapidement les lots qui rentrent chez les producteurs, les qualités très propres se payent fort cher.

Mazamet, 21 décembre.

(*De notre correspondant particulier.*)

La faiblesse qui s'est produite la semaine dernière, soit à Londres en clôture, soit à Anvers et Roubaix-Tourcoing pour le terme, a eu son contre coup naturel sur notre marché.

Depuis lors la vente a été plus pénible et les cours ont subi un léger recul. Cependant notre place ne paraît pas disposée à accélérer ce mouvement de faiblesse par des concessions bien appréciables, car tous nos négociants savent qu'à cette époque de l'année, les transactions sont toujours lentes et les cours faibles. Ils aimeront mieux conserver leurs provisions, d'ailleurs peu importantes, pour la fin de janvier, avec la confiance qu'à ce moment la situation sera meilleure.

La quinzaine écoulée a été marquée par des achats assez suivis en laines lavées à dos pour peigne, dont la plus grande partie était destinée à l'Angleterre. L'Allemagne a également fait traiter quelques lots, mais l'Alsace se refuse à aborder les prix tenus qui établissent encore un revient en peigné de 5.80 à 5.90 le kilog. Les laines lavées à fond sont toujours délaissées, par suite des hauts prix de demande qui sont la conséquence d'un revient très-élevé. Mais, cette année, ces genres dans lesquels il n'entre qu'une très-faible proportion de laines épidémiques, sont en général de très-bonne nature et la fabrique de cardé les recherchera au moment de ses besoins, c'est-à-dire après le 15 janvier. L'on cote actuellement sur place 4.50 à 4.60 net ou parité, pour le type courant bon 3/4 laine 1a B. A.

En résumé, les cours moyens sont un peu plus faibles que dans la 1re quinzaine de décembre, mais la confiance reste assez bien assise pour l'avenir.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 22 décembre.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines. — Comme il arrive souvent à la veille des jours fériés notre marché est resté au grand calme aujourd'hui. Le disponible n'a donné lieu à aucune affaire. Quant au terme les ventes ce matin étaient nulles mais après la cote on a réussi à traiter 100 balles sur mars à 756 fr. Par suite des fêtes de Noël notre marché a été fermé après-midi jusqu'à mercredi matin. A Melbourne les ventes publiques sont interrompues jusqu'à la première semaine de janvier à cause des fêtes de Noël et du nouvel an.

Cotons. — La consommation a traité aujourd'hui en disponible pas mal d'affaire, on cite entre autres un lot de 400 balles low-middling Louisiane à 68,50 les prix demeurent en faveur des acheteurs. Nous n'avons rien connu en livrable. La clôture du terme s'est faite sans changement à New-York et en hausse de 1 p. à New-Orléans. A Liverpool le marché est souteu et les prix sont sans changement cotable. Ici nous avons eu un bon mouvement d'affaires le marché est bien tenu et la clôture s'opère en hausse partielle de 0,12 1/2 à 35 c. Voici le détail des transactions :

Disponibles. — 589 b. New-Orléans 67,50 à 71,50 ; 81 b. Texas 67 à 70; 50 b. Broach 63 50; 60 b. Oomra 57 à 52,50; 50 b. Hingengh 63,50; 25 b. Cocana lah 50,50.

A terme. — Hier, 500 b. décembre 64 à 64 1/8 ; Aujourd'hui, 1,300 b. décembre 64 1/8 à 64,25 ; 250 b. février 63 3/8 ; 300 b. mars 63,25 ; 750 b. avril 63 3/8 à 63,50 ; 100 b. août 63 7/8.

En vente publique. — 9 b. Amérique avarie 63 ; 99 b. Amérique 48 à 62.

Marchés français

Elbeuf, 22 décembre.

Les expéditions en draperies ont été cette semaine assez importantes par suite des livraisons d'été. Un grand nombre d'industriels, en outre, établissant leur inventaire à fin décembre, cherchent à débarrasser leurs magasins le plus possible.

Quelques maisons d'exportation ont remis des supplements, mais on arrive difficilement à leur faire payer la hausse ; on constate néanmoins une légère reprise en faveur des fabricants. Il serait du reste fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'accepter les nouveaux ordres aux conditions antérieures, car les anciens stocks de laine sont presque tous épuisés. Quoiqu'il n'y ait pas encore de chomage dans les filatures, on signale pourtant un certain ralentissement, car la fabrique ne s'approvisionne qu'au fur et à mesure de ses besoins. Les expéditions de novembre ont été supérieures de 71,817 k. à celles du mois correspondant de l'année dernière.

Sedan, 22 décembre.

Il s'est traité peu d'affaires sur place cette huitaine. Ici comme dans les principaux centres lainiers on se plaint généralement de l'insuffisance des prix. Il y a dans les expéditions une moins value de 5.211 k. sur celles de la même époque de l'an dernier. Voici le mouvement commercial de la fabrique sedanaise : Les arrivages de laines ont été de 54.581 k. et les expéditions de 32.955 k. En draperie on a expédié 41 907 k. contre 47.118 k. en 1887.

Paris, 22 decembre.

Laines de France. — Quoique la demande ait été un peu moins active que celle de la semaine dernière, le marché est resté très ferme avec des prix soutenus. Voici les dernières prix payés : Métis 2 fr à 2,10, Bas fin 1,90 à 2 fr., haut fin 1,60 à 1,75; communes 1 à 1,25 communes belges 0,60 à 0,80.

Bordeaux, 22 décembre.

En peaux de mouton les transactions ont été assez suivies avec des cours fermement tenus par les détenteurs. Les rentes se sont élevées à 330 b. de Buenos-Ayres variant de 102 à 135 fr. suivant classement. Les arrivages ont été de 29 b. de Monte Video et 218 de Buenos-Ayres.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Tagus* est parti de Southampton le 20 décembre pour la Plata.

Le steamer anglais *Nasmyth* allant de Liverpool à la Plata, a suivi de Madère le 20 décembre.

Le steamer anglais *Mandalay* allant de Cardiff à Montevideo a suivi de St-Vincent (cap vert le 18 décembre.

Le steamer anglais *Falls-of-Inversnaid* et Queen-Elizabeth sont partis de Bombay le 15 décembre pour Dunkerque avec cotons et des marchandises.

Le steamer anglais *Teviotdale* est parti de Buenos-Ayres le 17 décembre pour Dunkerque et Glasgew avec laine et des marchandises.

Le steamer *Croma* est parti de Montevideo le 19 décembre pour Dunkerque et Liverpool avec laines et des marchandises.

Le tesmer *Caxton* allant de Liverpool à Montevideo a suivi de St-Vincent (cap vert le 20 décembre.

Le steamer anglais *Mira*, allant de Bombay à Dunkerque avec cotons et des marchandises a suivi de Suez le 21 décembre.

Le steamer anglais *Ariosto*, a terminé le 22 décembre le débarquement de ses 2.034 balles laine importées à Dunkerque de la Plata et à suivi pour Anvers avec un solde soit environ 2,000 balles.

Le steamer français *La Martinique* a terminé le 11 décembre le déchargement de ses 951 balles laine importées d'Algérie à Dunkerque.

Le steamer *Yarra* allant d'Australie à Marseille a suivi d'Aden le 21 décembre.

Le steamer anglais *Mascotte* allant de Montevide à Liverpool a relaché à St-Vincent (cap vert) ayant un arbre de couche brisé il a continué pour sa destination à la remorque du *Jane Joliffe*.

Le steamer français *Cyriaud-des-Vergues* est arrivé à Dunkerque le 22 décembre venant de Marseille avec laines en transbordement.

Le steamer français *La Martinique* est parti de Dunkerque le 22 décembre pour l'Algérie via Bordeaux et le Havre.

Le steamer français *Nord* est parti de Dunkerque le 21 décembre pour Sivaasea, de ce port il suivra pour Oran, prendre charge pour Dunkerque.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 17 au 22 décembre

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	12	1 996 kil.
Laines peignées mécaniquement	3.112	334.869 »
» filées	866	93.153 »
» blousses	158	16.999 »
Cotons.	334	35.738 »
Totaux	4.482	482.125 kil.

Décreusage 31 j. opérations
Titrage 417 1/2 id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
GASTON PICK.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 17 au 22 décembre 1888

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	52.355	9.935	208	2.762	»	60	65.260
Mardi	55.265	4.477	16 270	2.079	»	38	48 091
Mercredi	52 174	6.338	215	8.391	»	59	67.116
Jeudi	33.638	7.979	5.158	3.209	»	51	53 984
Vendredi	63.548	12.895	5 053	3.319	»	61	84.819
Samedi	54.984	8.332	»	3.261	..	49	66 577
	237.956	49.956	26 904	23.061	..	322	387 8 7

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition . .	87 750 kil.
Remis en gare aux expéditeurs .	22 470 »
Arrivages par voie ferrée . . .	13.720 »
Total	123.940 kil.
Marché à terme	... ...kil.

Conditionnements 1.113 j. ; titrages 73 . dégraissages 20.
Le Directeur, STORNAY.

Condition publique de Reims

Mouvement du 19 au 24 Décembre 1887

Laines peignées	138.759 kilos

Mouvement du 17 au 22 Décembre 1888

Laines peignées	114.472 k.
Laines filées	13 513 »
Blousses	100 »
Numérotages	»
Décreusages	28

LE LAVAGE DES MOUTONS

Un journal anglais a publié la lettre suivante :

« Les fermiers peuvent ne pas être en parfait accord au sujet du lavage de la laine, mais les propriétaires de troupeaux du Hampshire sont, d'avis, je crois, qu'il faut laver la laine après la tonte, pas avant. Je veux rendre compte de ce qui a été dit récemment dans une conversation avec quelques unes des principales autorités des districts du Hampshire, parmi lesquelles était M. John Barton, de la ferme de Hackwood, l'éleveur bien connu des dunes du Hampshire, et qui a remporté le premier prix cette année à l'Exposition Royale, pour un parc de trois béliers.

» M. Barton dit que l'eau n'est pas très abondante dans le Hampshire, et que, comme beaucoup d'autres fermiers, il faut qu'il conduise les moutons à trois milles de distance pour les laver.

» Il y a un danger très visible dans le procédé du lavage, car des animaux de grande valeur peuvent prendre froid.

» La poussière qui doit être enlevée et qui pourrait l'être souvent avec un bon ruisseau d'eau courante, s'arrête souvent plus bas dans le dos des moutons, et dans ce cas, il est difficile de faire passer les ciseaux à travers les parties sales de la laine, tandis qu'il n'y aurait aucune difficulté, si la même quantité de poussière était dispersée dans toute la toison.

» Je crois que toute personne qui a jamais tondu un mouton, ou qui a l'a fait faire par d'autres, doit savoir de quoi parle M. Burton.

» Cette année, ses moutons ont été tondus sans être lavés, et ses hommes ont été satisfaits du changement, trouvant leur tâche beaucoup plus facile que lorsque les moutons étaient lavés.

» M. Burton m'assure que le lavage des moutons n'est pas en faveur dans le Hampshire, et que beaucoup de fermiers s'en dispenseraient volontiers, si un prix équivalent était offert pour les toisons non lavées.

» Mais il y a une difficulté sous ce rapport.

» C'est la coutume dans les Hampshire, de consigner la laine pour les ventes publiques. Actuellement, les représentants des plus importants acheteurs des laines du Hampshire, MM. Mahoney frères de Cork — refusent d'acheter les laines non lavées.

» Il faut espérer que l'on trouvera une issue pour cette laine, soit à Bradford ou à Londres.

» En attendant, il doit être établi que ce n'est pas l'esprit routinier des fermiers qui empêche une réforme si désirée. »

LA PARTICIPATION

DE L'INDUSTRIE DE LODZ

à l'Exposition universelle de 1889

Notre correspondant particulier de Lodz nous écrit ce qui suit :

« Relativement à la participation de l'industrie d'ici à l'exposition de 1889, une réunion des fabricants de Lodz et environs a eu lieu, dimanche dernier, dans une des salles du Grand Hôtel à laquelle ont pris part, outre les représentants des diverses branches, 2 délégués du Comité d'Exposition de Varsovie. Après que ces derniers eurent donné des explications, soumis des plans et dessins et annoncé que toutes les grandes villes industrielles participeraient d'une façon éminente à l'Exposition de 89, le pour et le contre fut discuté.

» Le résultat a donné qu'en général on s'est, en principe prononcé pour une participation, parce que ce serait un certificat de pauvreté pour Lodz, que de rester en arrière des autres villes de l'empire. Toutefois, afin d'offrir autant que possible un aperçu de l'ensemble de l'industrie d'ici, tout en évitant de grandes dépenses, on s'est prononcé de préférence pour une exposition collective et d'y participer en grand nombre.

Séance tenante, M. Julius Kunitzer (de la maison Heinzel et Kunitzer) a été nommé délégué pour le comité d'exposition de Varsovie, de plus, on a décidé d'agir autant que possible et partout pour obtenir une participation générale et finalement de convoquer les fabricants à prendre part à une seconde conférence qui doit avoir lieu très prochainement. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Demain, fête de la Noël, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

L'« AVENIR » et une autre feuille ont découvert que la librairie du *Journal de Roubaix* possédait encore un ou deux exemplaires du livre *Mes Dossiers* publié sous la signature de M. Gilly par l'éditeur Savine.

Cela scandalise l'*Avenir* et l'autre feuille. Ils se sont entendus pour nous exprimer, ce matin, une forte indignation.

Les deux articles sont écrits sous la même inspiration : à l'*Avenir*, c'est seulement méchant; de l'autre côté, c'est, comme d'habitude, méchant et bête — d'un bête à faire pleurer.

Il n'en est pas moins vrai que *Mes Dossiers* n'ont plus leur raison d'être et que les Français désireux de bien connaître les hommes et les choses du temps actuel feront beaucoup mieux de lire et de méditer la *Fin d'un Monde* de Drumont.

Mes Dossiers paraissent avoir été une imprudente méchanceté du républicain-socialiste Chirac, en guerre contre d'autres républicains et d'autres socialistes. C'est d'ailleurs très inférieur à l'*Agiotage sous la troisième république* du même auteur.

Le livre de Drumont est écrit par un patriote et un chrétien ; il dit à tous, aux conservateurs comme aux autres, de fortes et salutaires vérités.

C'est l'une des œuvres les plus fortes qui aient été publiées depuis vingt ans.

Puisque *Mes Dossiers*, écrits pourtant par un de leurs coreligionnaires, paraissent tant avoir écœuré l'*Avenir* et l'autre feuille, nous leur conseillons la lecture de la *Fin d'un Monde*. Cela leur fera bien et leur permettra d'étudier la distance qui sépare le penseur chrétien du pamphlétaire révolutionnaire.

A. R.

Le renouvellement partiel de la Chambre de Commerce de Roubaix. — Comme nous l'avons annoncé, des élections pour le renouvellement partiel de la Chambre de Commerce, ont eu lieu dimanche, 23 décembre. Voici les résultats :

1e Election de quatre membres pour la série sortant d'exercice :

Electeurs de droit.....	32		
Electeurs inscrits.....	729		
Total.....	761		
La majorité absolue était de	191	voix	
Nombre de votants.....	222		
MM. JOSEPH QUINT.....	196	voix	ÉLU
AUGUSTE WATTINNE.....	2	voix	
ALEXANDRE VERNIER.....	1	»	
ALBERT DRUON	1	»	
WIBAUX GRIMONPREZ	1	»	
CHARLES ROUSSEL.....	1	»	
JULES ERNOULT.....	1	»	
Blancs ou nuls.....	19		

2e Election d'un membre, en remplacement de M. Aimé Delfosse, décédé, qui faisait partie de la série sortant dans quatre ans :

Electeurs de droit.....	32		
Electeurs inscrits.....	729		
Total.....	761		
La majorité absolue était de	191	voix	
Nombre de votants.....	222		
MM. JOSEPH QUINT.....	196	voix	ÉLU
AUGUSTE WATTINNE.....	2	voix	
ALEXANDRE VERNIER.....	1	»	
ALBERT DRUON	1	»	
WIBAUX GRIMONPREZ	1	»	
CHARLES ROUSSEL.....	1	»	
JULES ERNOULT.....	1	»	
Blancs ou nuls.....	19		

Troisième matinée classique. — *Démocrite* et l'*Avocat Patelin*. — On ne sait trop à qui attribuer la paternité de l'*Avocat Patelin*, cette pièce si comique de notre ancien théâtre. On croit, en général, qu'elle est l'œuvre de Pierre Blanchet, mais certains tiennent pour Villon ou Clément Marot. Quoi qu'il en soit, voici la donnée de la pièce :

L'avocat Pierre Patelin a acheté au drapier Guillaume, six aunes d'étoffe pour trente écus. Lorsque le marchand vient présenter sa facture, Guillemette — la femme de l'avocat — prétend que son mari est souffrant et n'est pas sorti depuis quinze jours. Quant à Patelin, il contrefait si habilement le malade que Guillaume n'ose pas insister et s'éloigne. Dès qu'il est parti, son berger Aiguelet arrive chez Patelin pour lui demander de plaider pour lui.

Il a tué les moutons de son maître — prétendument pour les empêcher de mourir de la clavelée, — mais en réalité pour les vendre à son profit. L'avocat déclare qu'il gagnera cette cause, pourvu que son client feigne le crétinisme et se borne à répondre « *bêe* » à toutes les questions qu'on lui posera.

On devine la scène de haut comique qui se déroule devant le tribunal. En reconnaissant, dans le défenseur d'Aiguelet, l'homme qui n'a pas payé son drap, Guillaume confond les deux mécomptes qu'on lui a fait subir. Il redemande à la fois ses moutons et son drap et s'empêtre dans un imbroglio inextricable.

D'autre part, Aiguelet se contentant de répondre « *bêe* » à toutes les questions du juge, ce dernier ne sait plus à quel saint se vouer et finit par renvoyer dos à dos Guillaume et son berger. Mais lorsque Patelin réclame ses honoraires à son client, celui-ci répond à l'avocat ce qu'il a répondu au juge : « *Bêe, Bêe* ». « Le meilleur de cette intrigue, a dit, à ce propos, M. Paulin Pâris, c'est que le comique y est suivi de la morale et que cette morale est elle-même extrêmement comique. Le fripon tombe dans le piège qu'il a lui-même tendu et trouve son maître dans l'idiot qu'il a instruit à tromper et qui, plus heureux que le drapier, retourne à ses moutons. »

Disons, par parenthèse, que le proverbe « *revenir à ses moutons* » a été emprunté à cette scène.

L'*Avocat Patelin* que M. Alix nous a donné hier au Grand-Théâtre fut écrit en 1704 par Brueys sur le canevas de la farce du quinzième siècle. Le seul changement introduit par Brueys consiste en une intrigue amoureuse — assez froide d'ailleurs — qu'il a greffée sur la pièce originale.

C'est en 1706, à la Comédie française, que l'œuvre de Brueys fut jouée pour la première fois. Elle devait avoir pour théâtre les appartements de Mme de Maintenon et pour interprètes les principaux seigneurs de la cour, mais les événements qui attristèrent la vieillesse de Louis XIV firent abandonner ce projet.

En 1872, notre érudit confrère, M. Edouard Fournier, fit représenter à la Comédie française un *Avocat Patelin* « modernisé », mais cette restitution enleva naturellement à la vieille scène toute sa saveur gauloise. Cette tentative eut, néanmoins, quelque succès.

Avant la *Matinée*, M. Gauthier, directeur de de l'école de la rue des Arts, a fait une conférence sur l'*Avocat Patelin* et sur le *Démocrite* de Regnard dont on nous donnait une scène.

M. Gauthier a intéressé son jeune auditoire. Il possédait son sujet ; et, en dépit d'un accent défectueux, c'est un orateur disert et attachant.

L'*Avocat Patelin* a mis en joie les nombreux écoliers qui remplissaient la salle du Grand-Théâtre. M. Alix a joué, du reste, ce rôle écrasant de Patelin avec une verve étourdissante. M. Coquet, (Guillaume) qui possède à fond ses classiques et M. Riche (Aiguelet) qui s'était fait une tête excellente, lui ont fort bien donné la réplique.

George Douëssant.

L'« **Officiel** » publie un résumé des accidents survenus dans l'emploi des appareils à vapeur, pendant l'année 1887. Nous y trouvons ce qui suit :

3 avril. — Distillerie à Roubaix (Nord). — *La nature de l'appareil* : Récipient cylindrique horizontal en tôle de fer. Longueur, 3 m. 60 ; diamètre 1 m. 40; corps cylindrique composé de 2 viroles, chacune à 2 tôles, assemblées par des couvre-joints extérieurs rivés sur chaque feuille au moyen de rivets à têtes fraisées intérieurement.

Le long de la génératrice inférieure, série de tuyaux lançant la vapeur tangentiellement à une section droite. Epreuve en 1884. Timbre 5 k.

Les circonstances de l'accident : Rupture du joint médian circulaire. Une des viroles a été projetée. Le long de la génératrice inférieure, l'épaisseur primitive de 10 millim. était réduite à 1 millim. 5 et les têtes fraisées des rivets avaient disparu.

Les conséquences : Un ouvrier brûlé mortellement. Dégâts matériels assez considérables (mur de façade abattu).

La cause : Usure extrême paraissant due aux actions mécaniques et aux frottements subis par les tôles. Défaut flagrant d'entretien.

8 décembre. — Filature de lin à Lys-les-Lannoy (Nord)

La nature de l'appareil : Chaudière à bouilleurs à communications basses. Longueur du corps principal, 10 m. 70; diamètre 1 m. 30. Longueur des bouilleurs, 11 mètres; diamètre 0 m. 75. Timbre, 5 k. Construite en 1867. Epreuve décennale le 23 novembre 1885.

Les circonstances de l'accident : La tôle du coup de feu du bouilleur de droite, portée au rouge, s'est déchirée en pleine tôle, en forme d'arc ayant 1 m. 80 de corde et 0 m. 80 de flèche ; l'ouverture à une largeur maxima de 0 m. 70. Tôle fortement bleuie à l'extérieur.

Les conséquences : Un chauffeur légèrement blessé. Dégâts matériels peu importants.

La cause : Coup de feu résultant d'un manque d'eau.

Le tirage au sort à Roubaix et dans les cantons environnants aura lieu aux dates suivantes :

Roubaix Ouest, le vendredi 8 février, à une heure du soir. — Roubaix Est, samedi 9 février, à onze heures trois quarts du matin.

Lannoy, samedi 2 février, à onze heures du matin.

Tourcoing-Nord, le mardi 5 février, à huit heures du matin. — Tourcoing-Sud, mardi 5 février, à une heure et demie du soir.

La loterie du tableau de M. Jaboneau, exposé chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare, qui devait avoir lieu le mardi 25 décembre à midi, est remise à samedi 29 décembre, à la même heure. Elle sera présidée par M. Darot, adjoint au Maire.

Derniers échos de la Sainte-Cécile. — Les sociétés chorales et instrumentales, ayant pour coutume de se faire entendre dans les diverses églises de la ville à l'occasion de la Sainte-Cécile, n'ont pas manqué cette année à leurs habitudes traditionnelles. Plusieurs sociétés se faisaient encore entendre dimanche dans les églises du Saint-Sépulcre, de Saint-Martin et du Sacré-Cœur.

Pendant la messe de onze heures et demie à St-Sépulcre l'*Union Chorale* a chanté plusieurs morceaux.

L'*Union Chorale*, qui s'était adjoint une section symphonique, a parfaitement réussi cette exécution. Nous avons remarqué surtout un *Sanctus* et une *Prière à Marie*. Les éléments que possède cette société lui assurent un brillant avenir.

A midi, la *Concordia* exécutait divers morceaux de son répertoire à la messe de Saint-Martin. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de la *Concordia* ; les succès qu'elle a remportés pendant l'année 1888, parlent assez haut. Nous dirons simplement que l'ouverture de la *Dame de Pique* et la fantaisie sur *Patrie* de Paladhille ont été brillamment enlevées.

Le soliste de la fantaisie variée pour tuba mérite tous nos éloges.

Il a été, du reste, fort apprécié et les connaisseurs l'ont entendu avec beaucoup d'intérêt.

A la même heure, la *Fanfare de Beaurepaire* jouait à l'église du Sacré-Cœur.

Ici comme partout, un grand nombre de personnes s'étaient pressées dans l'église pour entendre cette exécution.

Nous avons particulièrement goûté la *Croix de Jérusalem*, dont le ton et les accents s'accordent si parfaitement avec les sentiments qui animent les fidèles pendant le saint sacrifice.

Les autres morceaux ont été aussi parfaitement rendus et nous ont montré une fois de plus les progrès incessants que fait la *Fanfare de Beaurepaire* depuis sa création.

Les membres de cette société avaient revêtu, pour la première fois, un très bel uniforme, qui a été fort admiré.

La Société chorale Saint-Sépulcre chantera la grand'messe le jour de la Noël.

Un vol sur la Grande Place. — Une plainte vient d'être déposée à propos d'un vol commis, jeudi dernier sur la Grande Place. Une marchande d'étoffes, Mme Masselis, demeurant rue de Lannoy, 87, avait pris à son service un jeune homme, Arthur Lepers, âgé d'une vingtaine d'années, qui se trouvait sans aveu ni ressources. Jeudi matin, Arthur Lepers, tout en déchargeant la voiture de sa patronne à l'arrivée au marché, avait mis de côté deux pièces de drap. Tout-à-coup vers dix heures et demie, Arthur Lepers disparut. Mme Masselis, fort étonnée de cette disparition, visita son magasin et ne tarda pas à découvrir le motif du départ de son protégé.

En effet, deux pièces de drap fantaisie, de fabrication roubaisienne, avaient été enlevées par Arthur Lepers. Ces deux pièces étaient longues chacune de deux mètres environ et valaient quarante cinq francs. Le voleur n'a pas tardé à être pris samedi soir. M. Legrand, commissaire de police du deuxième arrondissement, découvrit la retraite de Arthur Lepers et le faisait arrêter chez sa tante, rue de la Providence.

Interrogé sur les faits qui lui étaient reprochés, Arthur Lepers a déclaré qu'il avait vendu ces pièces de drap à un cabaretier de Tourcoing pour une somme de sept francs mais qu'il n'en connaissait ni le nom ni l'adresse.

Le jeune voleur sera transféré à Lille aujourd'hui lundi.

L'accident mortel de la rue Philippe-le-Bon. — La petite fille âgée de 2 ans tombée samedi soir dans une citerne de la rue Philippe-le-Bon est une nommée Berthe Demort. La malheureuse enfant était tombée dans la citerne en jouant avec ses amies dans la cour de la maison occupée par Mme Demort-Dehaudringhien qui avait oublié de recouvrir le puits après en avoir tiré de l'eau.

Les recherches qu'on a dû faire pour retrouver le corps de la petite Berthe Demort, ont duré au moins dix minutes. Il est inutile de dire qu'on n'a pu retirer qu'un cadavre.

Arrestation de deux expulsés. — Vraiment la ville de Roubaix plaît beaucoup aux expulsés. Chaque jour nous avons à enregister des arrestation de ce genre. Samedi encore Jules Christians, âgé de 18 ans, demeurant rue Decrême et Louis Staes, âgé de 50 ans, ont été arrêtés et conduits au dépôt pour infraction à un arrêté d'expulsion.

CARTES VISITES. — L'imprimerie de *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes-visites et cent enveloppes. (Voir 4e page)

Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

Les arbres fruitiers. — Les personnes qui désirent des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef à l'école d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer à la librairie du « **Journal de Roubaix** », 17, rue Neuve.

Nettoyages, teintures crême et apprêts à neuf de rideaux, stores, couvre-lits de tulle, guipure, etc. Conservation des couleurs les plus délicates, coloris ravivés, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.**